

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **82 (1946)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *A propos des cours d'éducation civique. — Cours d'éducation civique. — Aux institutrices : Rappel. Aux enfantines et semi-enfantines. — A.V.E.A. : Sortie à Grandson. — Genève : Tribune libre : Lutte ou collaboration? U.I.G. : Convocation. — U.I.G. - U.A.E.E. : Voici l'Escalade. — U.I.G. - Dames : Quelques bonnes nouvelles. — U.A.E.E. : Il est pt'être à moi. — Valais : U.P.P.V. : Séance plénière. — Variété : Sourires : Croquis d'écoliers. — Informations : Cours de ski. Bibliographie.*
PARTIE PÉDAGOGIQUE : Marie Butts : *Pourquoi l'U.N.E.S.C.O. ? — I. Matile : L'école moyenne à Genève. — Bibliographie. — Pour le Noël des petits : poésies et chants de Noël.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD A PROPOS DES COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE¹

Il y aurait bien des points à relever sur la façon dont sont conçus les cours destinés à nos jeunes Confédérés d'Outre-Sarine. Avouons que là nous nous trouvons — la grande majorité des maîtres — en plein maquis.

La faute première n'est imputable, il faut bien le souligner, ni à nos autorités qui imposent ces cours, ni au personnel primaire (toujours lui et rien que lui !) chargé de « se débrouiller » pour occuper² quinze mercredis consécutifs ces braves Confédérés.

Qu'attend-on de nous, au fait ?

Inculquer, à nos jeunes compatriotes, les éléments de la langue ; subsidiairement — puisqu'aussi bien on leur impose l'achat du « Jeune Citoyen » — les préparer à leur futur rôle de Suisse conscient de ses devoirs, aimant son pays et ses institutions.

Beaucoup de maîtres se sont élevés, à juste titre, contre cette double prétention. Pourquoi ?

1. Nos cours pour Suisses alémaniques sont composés, en très grande majorité, de petits domestiques de campagne, aux possibilités intellectuelles très limitées et, le plus souvent, n'ayant fréquenté que l'école primaire de leur village. Ils nous arrivent ne sachant pas un mot de notre langue. Pour comble de malheur, leur nouveau milieu est le plus défavorable qui soit pour les initier au français : le campagnard parle peu, et le peu qu'il dit, il le prononce indistinctement et dans un langage qui n'a souvent de français que le nom. C'est à journée faite — n'est-ce pas ? — des « Vas-y pas » — « Donne-me le » — « Tu fais quoi ? » — « Qu'est-ce tu dis ? » — « Hans, les poules ont eu ? » — « L'arrosoir, elle est où ? » — Voire : « T'as ça me dit quand ? » que j'ai, de mes propres oreilles, bel et bien entendu.

Les malheureux arrivent à nos cours. Le maître a alors cette double et pénible impression : il faut tout d'abord démolir pour reconstruire, car, s'il s'exprime en bon français, il leur parle, une fois de plus, un nouveau langage ; de plus — et son désarroi est à son comble — il ne se fait pas mieux comprendre s'il parle en *Schriftdeutsch*, d'abord parce

¹ Voir *Educateur* du 23 novembre 1946.

² C'est hélas l'impression que cela nous laisse à tous.

qu'il n'est pas préparé à parler couramment le bon allemand¹, secondement parce qu'implicitement ses explications sont la plupart du temps purement *grammaticales* et que nos jeunes Confédérés ont toujours l'air de tomber des nues quand on prononce devant eux les termes nécessaires à la compréhension de la chose (*Eigenschaftswort, Fürwort, Bedingung, Konjunktiv, etc.*). L'expérience de plusieurs années d'enseignement aux Suisses allemands me l'a abondamment prouvé.

2. Autant le jeune Alémanique *secondaire* est désireux d'apprendre rapidement notre belle langue, autant nos élèves sortant de primaire manifestent peu d'enthousiasme. La raison en est simple : ils ne seront ni voyageurs de commerce ni employés de bureau chez Bally, chez Wander ou chez Brown-Boveri. Ils ne sont pas pressés et ça ne les intéresse qu'à demi. Or, c'est dans ces circonstances que nous autres prétendons leur donner « Les éléments du français en 15 leçons » ? De tels élèves, même « secoués » par un maître plein de vie et d'esprit d'initiative, restent dans une passivité désespérante. Et, en fin d'hiver, les résultats se trouvent être si minimes qu'on se demande avec raison si de tels cours ne constituent pas un luxe aussi harassant pour le maître que coûteux pour l'Etat.

Mais il y a plus : nos Bernois, nos Grisons ont été obligés de se procurer « Le Jeune Citoyen ». Je veux vous faire une proposition, mes frères en la galère. Elle sera, je crois, concluante : Vous offrir, pour votre Noël, une traduction allemande d'un Jeune Citoyen inédit et vous prier de m'en rendre compte en français dans le délai d'un mois. Vous n'y parviendrez que fort imparfaitement, moi le beau premier. Alors, à fortiori, n'obligeons pas le petit domestique suisse allemand à faire l'achat d'un bouquin dont il ne sait que faire. Le D.I.P. répond que cette obligation découle d'un contrat avec l'éditeur « lequel se refuse à éditer la brochure bleue si la vente n'est pas liée à celle du Jeune Citoyen ». Ne serait-il pas alors préférable — en présence d'exigences pour le moins outrecuidantes d'un éditeur — de vendre le Petit cours de français dix sous plus cher plutôt que de lier son acquisition à celle d'un manuel inutilisable, et cela en pleine période d'extrême pénurie de papier ? Il y a là une erreur (qui nous incombe, celle-là) dans les *moyens*.

Dans un prochain et dernier article, j'étudierai, si vous le voulez bien, la question de la brochure bleue — qui me paraît perpétuer une erreur de *méthode* — et formulerai enfin quelques vœux au sujet des cours pour Confédérés aux connaissances en français plus avancées.

A. G.

COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

« Le tour de Suisse cycliste » — c'est-à-dire l'industrie suisse de la bicyclette, un traité de commerce favorisant l'exportation d'accessoires de vélo, et l'histoire évoquée par les monuments qui jalonnent le tour — tel est le centre d'intérêt que notre collègue Chantrens a bien voulu traiter avec les jeunes gens de Chardonne, Corsier, Corseaux et Jongny réunis à cette occasion.

¹ Un prim.-sup. le serait !

Nous avons éprouvé un vif plaisir à l'entendre et nous tenons à dire combien les jeunes furent intéressés par cet entretien familial, auquel ils participèrent activement. Vivante leçon d'un maître apportant une riche documentation abondamment illustrée, matière suffisante pour plusieurs semaines et fournissant l'occasion de nombreux exercices pratiques (correspondance, comptabilité, etc.). Des faits, de l'actualité, de la vie.

A notre avis, c'est une excellente formule, mais cette manière de faire exige un travail préparatoire qu'il est difficile de demander à un maître après ses heures de classe.

Chantrens avoue lui-même que la préparation de ses sujets demanda plusieurs mois de recherches. Nous souhaiterions que nos jeunes puissent bénéficier davantage de l'effort de maîtres ainsi préparés. Ne serait-ce pas là affaire du Département que d'utiliser plus largement ces spécialistes? Et d'autre part ne serait-ce pas possible au Département de fournir cette documentation?

R. B.

UN PREMIER PAS...

Dans notre métier, le mot de « collaboration » est à l'ordre du jour ; plus que jamais, on l'emploie — cela fait bien — : collaboration entre l'autorité et le personnel enseignant ; collaboration entre les maîtres d'application et les inspecteurs ; entre ces derniers et les instituteurs ; collaboration entre... bref, on s'en gargarise, on en a plein la bouche. Mais dans la réalité, où en est-on? Mieux vaut, je crois, n'en point trop parler : l'idée de coopération ne semble avoir effleuré que bien superficiellement les cœurs...

Enfin, ne soyons pas trop pessimistes : certain essai concluant, tenté dernièrement à Lausanne, arrive juste à point pour nous redonner l'espérance ; M. Crot, directeur des écoles, a eu l'heureuse idée de réunir tous les collègues de la capitale pour leur parler avec simplicité de ses difficultés, pour leur proposer de participer et de contribuer, non seulement par des paroles, mais par des actes, au bon accomplissement de sa tâche.

Cette offre de collaboration ne peut nous laisser indifférents. Enfin, une porte qui s'entr'ouvre.

R. G.

RAPPEL

Institutrices : samedi 7 décembre 1946, chez Grezet, La Razude, dès 15 h. 30.

AUX ENFANTINES ET SEMI-ENFANTINES VAUDOISES

Chers collègues,

Ne manquez pas de lire dans le dernier *Bulletin officiel* l'article se rapportant aux livraisons de perles pour 1947.

Amical salut !

Le Comité.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EDUCATEURS DES ARRIÉRÉS

(A. V. E. A.)

Mercredi 4 décembre, visite en commun des maisons d'éducation « Les Mûriers » et « Le Repuis », Grandson.

Départ de Lausanne 8 h. 15. Dîner à Grandson. Retour Grandson 17 h. 05.

Billet collectif dès Lausanne, s'inscrire auprès de Mlle G. Enning Valentin 45, Lausanne, tél. 3 22 67. Invitation cordiale à tous. Congé officiel aux membres de l'A.V.E.A.

GENÈVE

TRIBUNE LIBRE

LUTTE OU COLLABORATION ? II¹

La première condition pratique d'une collaboration efficace entre l'Etat et les associations du personnel, c'est l'institution de commissions extra-parlementaires bi-partites dont les membres seront désignés d'une part par le service intéressé, et d'autre, par les associations compétentes. C'est dans cet esprit que la commission de l'U.I.G. nommée pour l'étude des conditions de l'enseignement dans les classes à plusieurs degrés a suggéré que l'examen du problème fût remis à un tel organe. Il n'a pas encore été répondu à notre suggestion. Notre président est malade — nous saisissons l'occasion de lui souhaiter un prompt et complet rétablissement — et le service de l'enseignement primaire est fort occupé. Souhaitons qu'il donne le plus rapidement possible une suite favorable à notre proposition. L'atmosphère qui règne au Département est très favorable à la collaboration. L'Occasion n'a de cheveux que par devant.

L'institution de cette sorte de commission, d'autre part, est une nécessité à l'heure actuelle. Les relations entre l'Etat-patron et ses employés sont rendues difficiles du fait du foisonnement des associations. La création du Cartel a apporté à cette situation une amélioration provisoire, dont on a vu toute la fragilité lors des pourparlers définitifs au sujet de l'allocation 46. Il faudra arriver à un système plus stable, permettant la création d'une délégation à caractère permanent, organe de contact direct avec le C.E. Les fonctionnaires n'ont pas de représentants au G.C. (à cet égard la levée de l'incompatibilité présenterait des avantages et des inconvénients) il est souhaitable que toutes les questions les concernant soient débattues avec eux, de façon à remplacer le système actuel à bien plaisir par un système relevant de la démocratie. Les deux parties ont tout à gagner. Le temps des « petites combines » est révolu (espérons !) et, d'ailleurs, une collaboration active des fonctionnaires à la gestion du ménage de l'Etat (nous entendons : autre chose que l'exécution consciencieuse de la besogne quotidienne) ne peut être que profitable à la collectivité. Tel voit, de son poste, des possibilités d'économies ou de recettes nouvelles, qui n'a pas la liberté de proposer les mesures à prendre. Le rendement de toute la machine peut être amélioré grâce à une rationalisation qui ne peut être réalisée qu'avec la collaboration des intéressés.

En ce qui nous concerne, nous, membres du corps enseignant, la question a une importance particulière étant donné la nature de l'activité contrôlée par le Département de l'Instruction publique. Dans la question des allocations, par exemple, certains cas laissés à l'interprétation

¹ Voir *Educateur* No 42 du 23 novembre 1946.

de notre service de comptabilité n'ont pu être réglés qu'après une intervention de l'office du personnel, qui s'est montré là autre chose qu'un service de statistique (ce qui apparaît malheureusement à l'heure actuelle comme son activité principale). L'examen préalable de la situation par la commission *ad hoc* simplifierait les choses et laisserait une moindre place à l'interprétation (du latin *parcimonia* probablement).

Nous reparlerons de l'office du personnel dans un prochain article et nous donnerons, à ce moment, l'opinion de la Fédération genevoise des associations de fonctionnaires et employés de l'Etat au sujet du fonctionnement des commissions consultatives et de l'organe représentatif des associations auprès du C. E. M.

U. I. G.

CONVOCATION

Réunion des maîtresses et maîtres des classes spéciales

Nous rappelons à tous nos collègues des classes spéciales la réunion du *mercredi 4 décembre* à 20 h. 15 à l'école du Grütli, salle 2. Nous comptons sur votre présence.

Pour l'U.I.G.—Dames :
N. Baechler.

Pour l'U.I.G. — Messieurs :
G. Hof.

U.I.G. — DAMES ET MESSIEURS. — U.A.E.E.

VOICI L'ESCALADE

A cette occasion l'U.A.E.E. vous convie à un bref retour dans notre passé genevois.

Venez vous réjouir et goûter à la finesse, à la bonne humeur et au talent d'un J.-J. Rousseau, d'un R. Töpffer, d'un Ph. Monnier et d'autres plus près de nous. Toute une époque évoquée par des textes, des danses et des chansons.

Chers collègues, bon nombre d'entre nous ont travaillé pour vous préparer une réunion amicale et joyeuse. Associez-vous à leur effort en venant nombreux à *la matinée du 12 décembre à 15 h., salle de l'Union chrétienne des Jeunes gens, rue du Général Dufour* où un thé sera servi.

Inscrivez-vous en envoyant au compte de chèques de l'U.A.E.E. I 2786 la somme de 3 francs (tout compris) jusqu'au 7 décembre.

U. I. G. - DAMES

QUELQUES BONNES NOUVELLES

On croit parfois que la solidarité féminine est un vain mot. Quelle erreur ! Jugez-en par vous-mêmes.

Au moment où les organisations nationales — et internationales — font appel à notre générosité, où nous sommes véritablement sollicitées de tous côtés, où nous luttons nous-mêmes pour d'improbables (?) allocations, nous arrivons à récolter :

Fr. 253.50 pour les vacances des mères de familles indigentes ;

Fr. 154.50 en faveur du suffrage féminin,

et plus de Fr. 150.— pour nos collègues françaises hospitalisées à St-Jean-

d'Aulph. (Nous signalons, en passant, que cette somme de Fr. 150.— s'arrondit de jour en jour.)

Merci à vous toutes qui nous aidez à prouver que la solidarité des femmes existe, que leur cœur est toujours ouvert à la détresse humaine et que la sympathie se manifeste, non seulement par des paroles encourageantes et compréhensives, mais encore par des gestes visibles.

S. F.

U. A. E. E.

IL EST PT'ÊTRE A MOI !

C'est l'heure de la récréation. Vite, avant de sortir, distribuons les «dix-heures». De la corbeille, où chacun, en arrivant, a déposé son petit paquet, une bonne odeur s'exhale ; une odeur faite de pommes, de pain, de chocolat aussi, bien que cette denrée aujourd'hui soit rare.

— Comme cette corbeille sent bon, dit la maîtresse, qu'est-ce qui sent si bon ?

Et chacun d'énumérer les choses excellentes que contient son paquet personnel.

Mais, oh surprise, une fois la distribution faite, un bon morceau de chocolat reste au fond de la corbeille.

— A qui ce chocolat ?

Pas de réponse.

— C'est bien drôle, dit la maîtresse, ce chocolat a sûrement glissé d'un cornet, il vous faut vérifier.

Mais le chocolat reste sans propriétaire et la petite troupe gagne le préau.

— Maîtresse !

La maîtresse se retourne. Le petit bonhomme qui l'interpelle, c'est Jean-Louis. Il semble tout ému ; son visage est plus coloré que d'habitude ; ses petits yeux vifs et bruns abrités de longs cils plantés droits en avant-toit trahissent une inquiétude et c'est d'une voix légèrement oppressée qu'il dit :

— Maîtresse, ce chocolat, il est pt'êtré à moi !

— Jean-Louis !

Et la maîtresse plonge ses yeux dans un regard qui ne se dérobe plus.

— Jean-Louis ! Tu avais apporté du chocolat aujourd'hui ?

— Non !

— Est-ce que Maman t'avait donné des « dix-heures » ce matin ?

— Non !

— Alors ce chocolat n'est pas à toi !

Evidemment, Jean-Louis n'a pas souvent des « dix-heures », et Maman a d'autres préoccupations que d'acheter du chocolat.

Jean-Louis a besoin de chaussures ; il marche actuellement dans des souliers trop courts dont le contrefort replié fait place au petit pied. Mais il en aura d'autres bientôt, des « montants », a-t-il annoncé.

Pauvre Jean-Louis, petit cœur tout neuf, ce chocolat était bien tentant. Mais vois comme le hasard fait les choses : samedi sera jour de ton anniversaire et, à l'école, il y aura un petit morceau de chocolat pour toi ; pour toi, Jean-Louis qui n'as pas pu glisser tout à fait sur la pente fatale du mensonge.

Edmée Matthey.

VALAIS**U. P. P. V.****SÉANCE PLÉNIÈRE**

Notre séance d'automne a eu lieu à Martigny le jeudi 13 novembre. A 10 h., nous nous retrouvons tous dans la classe de notre collègue de la classe inférieure qui, pendant une heure, nous fait suivre des leçons de vocabulaire, calcul, grammaire et chant, avec ses élèves d'enfantine, 1re, 2me, 3me et 4e années. Nous avons tous beaucoup joui de cette heure et en retirons, nous les débutants principalement, beaucoup à notre profit. Encore un chaud merci à notre collègue.

A 11 h. 10 débutait la partie administrative. Notre président Röhltisberger (Sierre) l'ouvre en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et à plusieurs nouveaux. En effet, nos collègues Regamey (Sion), Oberli (Saxon), Bobilier (Martigny) rentrés dans leurs cantons sont remplacés respectivement par M. Knus et Mlle Emmel, M. Divernois, et M. Jacot. De l'avis de nos plus anciens membres, c'est la première fois qu'un tel renouvellement se fait au sein de notre groupement. Mais ce n'est pas avec moins de sincérité que tous nos souhaits d'une riche activité en Valais accompagnent nos nouveaux admis. Nous saluons encore la présence de deux hôtes : Mlle Hourni, institutrice bernoise présentement employée au Sana militaire à Montana, et Mme Röhltisberger, la charmante jeune femme de notre président.

Puis nous passons à l'ordre du jour :

1. Les différentes commissions scolaires que nous avons priées d'examiner la question relative à la fin de l'année scolaire en avril ont répondu par la négative.

2. Nous revoyons la question des contrats au bénéfice des titulaires. Plusieurs d'entre nous en sont pourvus. D'autres plus jeunes n'en désirent pas, préférant ne pas être liés pour pouvoir répondre plus facilement à un appel venant de leur canton. Nous en restons donc au statu quo et ceux qui en désireraient doivent se mettre en rapport avec leurs commissions scolaires respectives.

3. La question de l'égalisation des traitements du corps enseignant est reprise. Par le départ de tant d'anciens, notre président demande à chacun des nouveaux de lui donner aussi rapidement que possible les conditions matérielles dont ils jouissent actuellement, pour que l'action auprès de chaque communauté puisse être entreprise dès que possible.

4. Notre bulletinier étant parti, un nouveau est nommé en la personne de votre serviteur qui sera en même temps représentant de notre section à la S.P.R.

5. La prochaine séance est fixée à Monthey en juin de l'an qui vient.

Il est midi quinze lorsque cette partie importante de notre programme est terminée. C'est avec joie que nous acceptons la soupe, offerte gracieusement, qui précède notre pique-nique. L'après-midi, nous visitons la tour de la Battiaz, puis, à 17 h., nous reprenons chacun le chemin de notre logis.

B. J.

VARIÉTÉS**SOURIRES****Croquis d'écoliers (suite)**

Le petit paysan. — Il a entendu médire des régents à la maison et il s'en méfie. Il sait que ce sont des gens qui ne gagnent pas leur pain à la sueur de leur front, qui ont trois mois de vacances par année, sans compter les congés de chaleur, les conférences et les jours fériés, et qui, à 4 heures de l'après-midi, ont fini leur journée, des gens qui ont la vie facile et les mains blanches et qui, en dépit de la grêle, des gelées et de la sécheresse, tirent leur paye intégrale.

Il considère l'école comme une chose de luxe qu'on peut s'offrir en hiver, mais qui passe à l'arrière-plan en été quand les travaux des champs appellent au dehors.

Il manque souvent la classe : pour les foin, les regains, les pommes de terre, pour « poyer ou dépoyer les modzons ».

Quant aux leçons de choses, on parle des occupations champêtres, c'est lui qui renseigne la maîtresse et il lui arrive, si on lui conte comment Noé sortit de son arche, de demander : « Qu'est-ce qu'il a fait de tout le fumier ? »

M. Matter-Estoppey.

COURS SKI I. P.

à Crans sur Sierre, 26 au 31 décembre 1946

Tout compris : Fr. 28.— pour 5 jours et demi (20 coupons de repas). S'inscrire en envoyant mandat, livret aptitudes, coupons, jusqu'au 5 décembre 1946 auprès de M. G. Dubois, av. J. Muret, Morges.

Ont droit au prix de Fr. 28.— les jeunes nés en 1926, 27, 28, 29, 30 ayant fait l'examen IP. en 1946 et ceux ayant passé l'examen IP. en 1945 et qui n'ont pas fait de cours de ski depuis l'examen.

Pour les jeunes de 15 ans et ceux n'ayant pas passé l'ex. IP. Prix : Fr. 37.—.

Il est rappelé qu'un tel cours n'a pas un but financier mais cherche à intéresser la jeunesse suisse au ski et à lui faire connaître notre pays.

Le chef technique du cours IP. :

Gonthier C., Vennes s. Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

Pliage, découpage, tissage : travaux en papier et en mi-carton, pour enfants de 6 à 12 ans.

Editeur : Société suisse de Travail manuel et de Réforme scolaire.

Cette 2e édition, enrichie de quelques nouveaux modèles de travaux et de quelques pages d'illustration, s'adresse aux parents et aux maîtres désireux de procurer à nos enfants une occupation saine, joyeuse et éducative. C'est un excellent guide et un conseiller apprécié autant pour l'emploi des loisirs que pour l'enseignement dans les degrés inférieur et moyen de l'école primaire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POURQUOI L'U.N.E.S.C.O. ?

(voir *Educateur* No 42)

La conférence de San Francisco avait été convoquée pour mettre sur pied l'Organisation des Nations unies. Le puissant et riche *American Council of Education*, qui avait fait son profit des chapitres du livre de M. Rossello consacrés à la défaite de la cause de la collaboration internationale pédagogique après la dernière guerre, était bien décidé à ce que les mêmes fautes ne se répètent pas. Avec l'aide des principales associations pédagogiques, il envoya à San Francisco une délégation qui devait hanter les coulisses, alerter les amis, obtenir l'aide de la presse, saisir toutes les occasions d'intéresser les délégués officiels et de créer une opinion favorable à l'éducation, et qui réussit dans cette mission. De son côté, la délégation officielle française, qui avait pour chef l'ambassadeur de France à Washington, M. Henri Bonnet, ancien directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle, proposa au nom de son gouvernement l'inscription de l'éducation dans la Charte de l'ONU.

Effectivement, au chapitre IX, « Coopération économique et sociale internationale », art. 55, la Charte déclare que « les Nations unies favoriseront... la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation ».

Revenons à Londres : à la fin de l'été de 1945, le Gouvernement du Royaume-Uni conjointement avec le Gouvernement français, convoqua à Londres la conférence chargée de constituer une Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. « Les invitations ont été envoyées », déclare la brochure officielle¹ publiée en anglais avec traduction française, « à la suite d'une recommandation de la Conférence de San Francisco et à la demande de la Conférence des ministres alliés de l'éducation ». Elle s'est réunie à Londres du 1er au 16 novembre 1945 ; 44 gouvernements des Nations unies y envoyèrent des délégués, et des observateurs y représentaient la S. d. N., le B. I. T., l'Institut de coopération intellectuelle, l'Union pan-américaine, l'U.N.R.R.A. et le Bureau international d'éducation de Genève.

A la première séance, Miss Ellen Wilkinson, ministre de l'éducation du nouveau gouvernement britannique, travailliste, fut élue présidente de la conférence, et M. Léon Blum, premier délégué de la France, président adjoint. Dans une séance finale solennelle, les délégués de 41 nations signèrent la convention établie par la conférence. Un arrangement provisoire fut adopté créant une Commission préparatoire, qui travaille depuis ce jour jusqu'à maintenant et s'est transportée à Paris le 15 septembre².

¹ *Final Act of the United Nations Conference for the Establishment of an Educational, Scientific and Cultural Organisation*. London, H. M. Stationery Office.

² Adresse : Maison de l'U. N. E. S. C. O. 19, avenue Kléber, Paris XVIe.

Le préambule de la convention est très beau¹. La formule usuelle « les Hautes Parties contractantes » fut rejetée dans la discussion ; le préambule débute par ces mots : « Les Gouvernements des Etats parties à la présente convention, au nom de leurs peuples, déclarent que, les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

La Commission préparatoire a tenu nombre de séances ; les unes privées, les autres plénières auxquelles furent invités des observateurs de l'Institut de coopération intellectuelle et du Bureau international d'éducation. La Commission préparatoire conseille que ces deux institutions soient incorporées à l'U.N.E.S.C.O. Pour l'Institut de Paris, qui faisait partie de la S. d. N., l'incorporation sera sans doute déjà chose faite cette année ; pour le B. I. E., qui ne dépendait pas de la S. d. N., les modalités de la collaboration — à discuter par une commission mixte — sont plus délicates à trouver.

Le secrétaire exécutif est le Dr Julian Huxley, biologiste anglais très distingué qui parle parfaitement le français (il a épousé une Neuchâteloise). Il y a deux secrétaires exécutifs adjoints, le Dr Howard Wilson, de l'Université de Harvard, et le professeur Jean Thomas, ancien secrétaire général de l'Ecole normale supérieure de Paris et ancien président du Conseil du Bureau international d'éducation.

Dans une interview accordée à M. Robert Vaucher, envoyé spécial du « Journal de Genève », le Dr Huxley lui parla de l'organisation définitive, telle qu'elle existera après la conférence de novembre, en ces termes² : « Le directeur général et son adjoint disposeront de deux sous-directeurs, l'un contrôlant les six grandes sections qui se partageront le travail de l'U.N.E.S.C.O. : la section Education, la section Sciences naturelles, la section Sciences sociales et humanité, la section Arts créatifs, la section Information des masses (presse, radiodiffusion, cinéma) et la section Bibliothèque, musées et autres institutions culturelles ; le second contrôlant les services administratifs et la section consacrée à l'aide et à la reconstruction des pays dévastés ».

Le Secrétariat général comptera près de 500 personnes. L'accord projeté entre l'O.N.U. et l'U.N.E.S.C.O. doit encore être ratifié. La commission de l'U.N.E.S.C.O. va proposer un budget qui sera soumis à tous les Etats membres de la conférence, et qui serait de 7,5 millions de dollars, dont la proportion de 35 % serait pour l'administration et celle de 12 % pour la section Education (14 % pour la section Sciences naturelles ; 14 % pour la section Information des masses).

Il ne s'agit donc plus d'une Organisation internationale de l'éducation de la même envergure que l'Organisation internationale du travail, et si les éducateurs veulent que l'éducation ne fasse pas figure de parente pauvre (à côté de la science, par exemple), il faudra qu'ils veillent au grain. Il importe donc extrêmement que les éducateurs de tous les pays

¹ Voir la brochure citée, p. 15.

² *Journal de Genève* du 27 septembre 1946.

s'intéressent véritablement à l'U.N.E.S.C.O. et cherchent à y intéresser le grand public. Miss Wilkinson ne perd pas une occasion de le répéter à ceux du Royaume-Uni.

Il est prévu dans la convention qui a créé l'U.N.E.S.C.O. (art. 7) « que chaque état membre prendra les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une Commission nationale où seront représentés le Gouvernement et ces différents groupes ». Ces commissions nationales rempliront un rôle consultatif auprès de leurs délégations nationales et de leur Gouvernement pour toutes les questions qui intéressent l'organisation. Il est donc très important, si les intérêts de l'éducation ne doivent pas être sacrifiés, ou tout au moins négligés, que les éducateurs soient bien représentés dans les commissions nationales.

La Suisse, pays neutre, fera sans doute bientôt partie de l'U.N.E.S.C.O. Interrogé au sujet du statut des pays non-membres des Nations unies, le Dr Huxley a déclaré à M. Vaucher¹ qu'il sera possible à l'U.N.E.S.C.O. de recevoir ces pays « mais [qu']il leur faudra être admis par une majorité des deux tiers et [que] la candidature devra être approuvée par le Conseil économique et social de l'O.N.U. » Dans des conversations que j'ai eues à Londres avec des membres de la Commission préparatoire, j'ai acquis la conviction que celle-ci regrette l'absence forcée de pays avancés tels que la Suisse et la Suède et ne demande qu'à les voir poser leur candidature.

Marie Butts, secrétaire générale du B.I.E.

L'ÉCOLE MOYENNE A GENÈVE

La *Tribune de Genève* a publié, dans un louable dessein d'objectivité, les arguments pour et contre l'institution de l'École moyenne.

Nous déplorons que le petit chapeau accompagnant l'article de M. Gielly ne laisse pas subsister entièrement la liberté de jugement du lecteur. Bien entendu, nous ne dénions pas à la *Tribune de Genève* le droit de se montrer adversaire du projet d'école moyenne, mais nous eussions préféré que notre seul grand journal d'information gardât entier le bénéfice du « beau geste ». Ceci dit, voici en quoi les *arguments des adversaires*¹ ne nous paraissent pas péremptoires du tout : tout d'abord, l'auteur de l'article parle de violentes polémiques entre spécialistes. Quels sont donc ces spécialistes ? A notre connaissance, il n'y a pas à Genève de spécialistes de la question. Les maîtres de l'enseignement secondaire inférieur sont des spécialistes de *l'enseignement secondaire inférieur intégré au cycle complet des études secondaires*. Ils connaissent bien la mentalité de leurs élèves et ils possèdent les méthodes didactiques en usage et la culture nécessaire à l'accomplissement de leur tâche, mais c'est tout.

¹ Article cité du Journal de Genève.

Mettons à part le Collège moderne qui est en un certain sens une sorte d'école moyenne et qui est assez souvent adoptée par les parents « en attendant ». Il y a quelques instituteurs primaires qui savent ce que c'est qu'une école d'orientation et de récupération (Grütli). Ceux-là pourraient en quelque sorte être considérés comme spécialistes bien qu'ils travaillent dans des conditions très spéciales (récupération et fin de scolarité surtout). Mais ils n'ont pas encore pris position. Reste les experts consultés par la commission, autorités incontestables en matière de pédagogie ceux-là. *Or tous trois se déclarent partisans de la création d'une école moyenne*, en affirmant que le système actuel a fait son temps. Tous trois également préconisent une réforme du système d'enseignement (« méthodes ») et une meilleure formation pédagogique du corps enseignant secondaire. Ils craignent simplement l'effet d'un changement brusque et ils proposent sagement un essai tenté dans les meilleures conditions possibles (des maîtres ayant la « Foi », disposés à se mettre au courant des principes pédagogiques, un matériel suffisant, des locaux appropriés).

Ecole d'orientation donc comme l'expose très bien M. Gielly. Non plus de deux ans (texte primitif) mais de trois sur la suggestion des experts acceptée par les promoteurs. But social ? certainement. L'école moyenne est dans la ligne de Pour l'Avenir. Disons qu'elle permettrait à l'Etat, au gré d'une réforme de structure, de jouer son rôle social plus complètement qu'il ne peut le faire actuellement, empêché qu'il en est par des cadres trop rigides. Nous ne voyons par contre absolument pas le but *politique* poursuivi par M. Oltramare, si ce n'est de faire rejaillir sur son parti le mérite de la réforme souhaitée. Mon Dieu, qui n'en ferait autant ? Et n'est-il pas légitime, dans un pays comme le nôtre, où les partis politiques jouent un tel rôle, s'intéressent de façon si active à la vie de la nation, que chacun revendique les lauriers que son action mérite ? Il ne serait pas légitime de poursuivre un autre but politique et nous ne pensons pas, « en toute impartialité », qu'on puisse prêter une telle intention à M. Oltramare, à la réserve de ce que nous dirons plus loin à propos de ce point-là.

Certainement que notre école genevoise est relativement « souple » dans son organisation, mais l'école moyenne n'aurait pas besoin de « souplesse ». Ce serait *sans changer d'établissement* qu'un élève qui se serait trompé pourrait se diriger vers une autre voie que celle qu'il avait primitivement choisie. Ne sait-on pas tous les crève-cœur, toute la profondeur des blessures d'amour-propre qui résultent de cette espèce de déclassement qu'implique un changement d'établissement. Et notre enseignement secondaire inférieur est souple... à grand renfort de raccourcissements coûteux et pénibles, de vacances sacrifiées, d'examens angoissants.

Et pourquoi vouloir continuer à *limiter les possibilités de mauvais aiguillage* alors que l'on pourrait entreprendre dès l'abord un aiguillage systématiquement organisé. Qui parle de solutions hâtives ? en est-il de plus hâtives que de décider, au sortir de l'enseignement primaire, qu'un enfant suivra tel ou tel établissement ?

Quelles sont les « conséquences imprévisibles » de « l'amputation massive » dont on prête l'intention au projet. S'agit-il vraiment d'amputation massive ? Combien d'élèves ne suivent-ils que le collège inférieur, ou que les deux premières années de l'école secondaire. Autrement dit, pour combien l'enseignement secondaire inférieur est-il simplement une fin de scolarité ?

M. le conseiller d'Etat Picot a montré dernièrement, dans un entretien avec le bureau de la Fédération du corps enseignant genevois, à quel point il est intéressant, grâce au système actuel (collège), que les enfants qui ne poursuivent pas les études voisinent avec ceux qui formeront l'élite intellectuelle du pays. Ne voit-on pas qu'en réunissant *tous* les enfants en âge de fréquenter le collège inférieur ou l'école professionnelle, ou les classes primaires complémentaires, on donnerait une tout autre efficacité, réalité, à ce contact ?

Pour ce qui est des difficultés suscitées par la suppression de la septième en ce qui concerne l'enseignement du latin, je pense que l'opinion des latinistes romands (des spécialistes si je ne m'abuse) peut aussi être prise en considération. Or, lors du dernier congrès de cette docte société, un grand nombre des latinistes réunis ont estimé que le latin nécessaire à la poursuite des études universitaires pouvait parfaitement s'acquérir en six ans (comme cela se fait déjà à l'école supérieure des jeunes filles, pour ne prendre que cet exemple). Alors ?

Il n'est pas question de « maintenir dans la masse » les sujets d'élite. Il est question de constituer une communauté (qui sera la communauté d'hommes de l'avenir) et de favoriser l'ébauche de contacts démocratiques nécessaires à la vie harmonieuse d'un état démocratique. C'est tout autre chose. Et si c'était là le *but politique* poursuivi par M. Oltramare, qui, parmi nous, pourrait ne pas s'en réjouir ?

Le point délicat, c'est bien assurément le problème du « triage ». Parce que nous ne disposons pas du personnel nécessaire. Mais ce personnel peut se former. Il n'est pas souhaitable que l'on ait recours à des spécialistes qui, la plupart du temps, n'ont aucun contact avec les milieux pédagogiques pour des raisons diverses et aussi peu plausibles les unes que les autres, et il faut que ce personnel se trouve au sein du corps enseignant. On ne nous fera pas croire qu'il ne se trouvera pas au moins dix maîtres et maîtresses (pour un premier essai) disposés à sacrifier le temps nécessaire à acquérir la formation technique indispensable.

Tâche écrasante ? considérable assurément, mais point écrasante si l'on y « met le prix ». Est-ce trop demander qu'enfin le budget de l'instruction publique soit autre chose que le poste sur lequel on fait le plus et le plus facilement des économies ?

Ecrasante ? Mais la tâche du corps enseignant secondaire est écrasante. Elle est déjà à l'heure actuelle au-dessus des forces d'un homme ou d'une femme et on ne se représente pas assez la constance de l'effort, l'inhumanité des conditions que créent des classes surpeuplées où il est *impossible* de donner autre chose qu'un enseignement dogmatique. Et on ne se représente pas non plus les conséquences (très prévisibles celles-là)

que ces conditions ont sur la « formation des élites ». Question d'orientation mise à part (elle ne pourra être résolue que par l'allégement des programmes), la tâche ne sera à tout prendre pas plus écrasante ainsi qu'ainsi. Prétendre le contraire, c'est prétendre que quatre fûts de benzine sont plus lourds si on les réunit dans un coin du garage que si on les laisse chacun dans son coin.

Revenons à notre projet et souhaitons, comme le veut M. Gielly — que je remercie par ailleurs d'émettre des opinions aussi nettes et tranchées — qu'il soit pris en sérieuse considération.

« Le projet (Dupont-Willemin), dans la mesure où il est pris au sérieux, est un beau projet, donc d'application difficile. » Terminons sur cette citation de M. le professeur Piaget et faisons le vœu que la difficulté soit un stimulant, pour le bien de notre jeunesse.

I. Matile.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement 1946. Réformes scolaires et mouvement éducatif. Genève, Publications du Bureau international d'Éducation, no 94, 1946. 24 × 16. 244 p. Fr. 10.— (relié Fr. 12.—).

Un besoin impérieux se faisait sentir de toutes parts d'une publication donnant une vue d'ensemble des réformes scolaires entreprises par les différents pays à la suite de la seconde guerre mondiale. Le volume que le Bureau vient d'éditer aspire à combler cette lacune. Réapparaissant pour la première fois après six ans de guerre, l'Annuaire réunit des rapports qui illustrent d'une façon saisissante les changements causés par la guerre dans les différents domaines de l'éducation. Si ces rapports doivent souvent révéler de graves dommages, ils font tous preuve d'un admirable effort de redressement et d'amélioration. Il s'agit de nombreux et vastes projets de réformes, dont plusieurs sont déjà en voie de réalisation. La reconstruction scolaire et pédagogique est à l'œuvre partout, même dans les pays qui ont moins souffert de la guerre. Les autorités scolaires et les éducateurs sont conscients de leur responsabilité devant les profondes transformations sociales du moment présent. Ils comprennent qu'ils doivent, par une meilleure organisation scolaire et des méthodes d'enseignement mieux appropriées, contribuer eux aussi à assurer à la fois la stabilité et le progrès du monde. Les rapports publiés dans cet Annuaire émanent des 28 pays suivants : Albanie, Autriche, Belgique, Canada, Colombie, Cuba, Danemark, Egypte, Etats-Unis, Finlande, France, Guatémala, Hongrie, Islande, Italie, Liban, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République Dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union Sud-Africaine, Yougoslavie.

La plupart d'entre eux ont été présentés à la IXe Conférence internationale de l'Instruction publique réunie par le Bureau international

d'Éducation en mars dernier. Cette Conférence a donné l'occasion, pour la première fois après la cessation des hostilités, d'un échange de vues d'un très grand intérêt. Les circonstances n'ont pas permis de compléter ces rapports par des données statistiques comme c'était l'usage dans les *Annuaire*s publiés avant la guerre. On trouvera par contre dans ce volume, non seulement le texte des recommandations adoptées par la Conférence de 1946 sur l'enseignement de l'hygiène et sur l'égalité d'accès à l'enseignement du second degré, ainsi que les rapports introductifs de ces deux questions, mais aussi le texte des 18 recommandations adoptées par les Conférences antérieures tenues annuellement de 1933 à 1939. La lecture attentive de ces recommandations permet d'affirmer que, dans bien des cas, elles ont pu servir d'orientation aux réformes scolaires actuellement en cours. L'Annuaire de 1946 marque la venue d'une ère nouvelle dans l'éducation. Il intéressera non seulement les autorités scolaires responsables des réformes mais aussi les éducateurs, principaux artisans de leur réalisation.

Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant, publiés par Delachaux et Niestlé. Abonnement annuel : Fr. 5.—. Prix du cahier séparé : Fr. 1.25.

Créés en 1934 par Pierre Bovet et Edouard Claparède et destinés à faire connaître les recherches et les travaux de l'Institut des Sciences et de l'Éducation (Institut Rousseau), les « Cahiers de pédagogie expérimentale » viennent de renaître après une interruption due à la guerre. Et ils gardent le même programme : permettre aux chercheurs de publier les premiers résultats de leurs expériences ou fournir aux éducateurs des travaux, enquêtes, informations de valeur.

Le no 1 de cette nouvelle série de « Cahiers », rédigé par M. Robert Dottrens, apporte en une riche moisson les résultats de nombreux observateurs sur la graphie et le langage enfantins. Il montre comment une étude expérimentale et scientifique de ce qu'il est essentiel de connaître en matière d'orthographe d'usage et de vocabulaire de sens d'une part, la détermination d'autre part de ce qu'à chaque âge l'enfant est capable d'assimiler, rendrait plus rationnel le travail du maître d'école ou en augmenterait le rendement, la même étude, poussée par des équipes d'éducateurs, devant se poursuivre également dans toutes les « branches » des programmes.

Dans le no 2, M. Jean Piaget et ses collaborateurs donnent la primeur et le début d'une étude sur le développement des représentations spatiales chez l'enfant. L'illustre psychologue genevois nous présente, en quelque sorte, un échantillon de sa méthode de recherche et de déduction dans des expériences extrêmement ingénieuses et attachantes sur la construction projective de la ligne droite chez des enfants de 3 à 7 ans ; et les conclusions qu'il en tire lui permettent d'explorer un peu plus avant la genèse de notre intelligence et de nos représentations.

POUR LE NOËL DES PETITS

NOËL

Fagus.

*Le vieux Noël est revenu !
Le vent piaille
Et criaille !
Le vieux Noël est revenu
Pour voir Jésus sur la paille,
Tout nu !*

C'est le jour de la Noël

Très modéré, 1^e fois : solo doux ; 2^e fois : chœur.

C'est le jour de la Noël Que l'enfant est né —
Il est né dedans un coin Dessus la pail- le —
Il est né dedans un coin Dessus le foin —

Ile strophe

*Un berger de son chapeau
Lui fit un manteau*

bis

*Il coucha l'Enfant si doux
Dedans ses langes
Il coucha l'Enfant si doux
Sur ses genoux.*

Au soir de Noël

Paroles de L. Wild

Musique de Motte La Croix

Je voudrais tant ce soir Petit Jésus te voir
Souriant dans ta crèche A petits pas légers
A côté des bergers, J'irai prendre ma place

Ile strophe

*Je m'agenouillerai
Tout bas je te dirai
Jésus combien je t'aime*

*D'avoir quitté ton ciel
Pour nous donner Noël,
La plus belle des fêtes !*

JÉSUS EST NÉ

Henry Spiess.

*Jésus est né pour qu'on l'aime.
C'est notre meilleur ami.
Aimons-le comme il nous aime,
Jésus est né cette nuit !*

*Jésus est né dans l'étable
Tout près de l'âne aux grands yeux,
Près des vaches vénérables
Et du chat mystérieux.*

LA LAYETTE DU PETIT JÉSUS (Fragment d'une saynète)

Renée Dubois.

*En quatre semaines,
Pensez-vous Marie,
En quatre semaines,
Que l'on puisse coudre
Layette jolie ?*

*Faisons des chaussons
Et des chemisettes,
Pour Jésus, brodons
Toute une layette.*

*Marie est si pauvre,
L'étable est si froide,
Marie est si pauvre,
Qu'il faut qu'on travaille
Layette jolie !*

LA CANTILÈNE DU PETIT ANE

(Entrez Noël et nous restez, Edit. Delachaux & Niestlé)

Renée Dubois.

*Petit ânon, petit mignon,
Toi qui soufflas sur la crèche,
J'aurais voulu te connaître.*

*Étais-tu gris, tel que souris ?
Étais-tu brun, ou bien beige ?
Ou peut-être blanc de neige ?*

*J'aurais passé, comme un collier,
Mes bras autour de ta tête...
J'aurais voulu te connaître.*

*Te caressant, te câlinant,
J'aurais dit dans ton oreille :
« Permets qu'avec toi je veille... »*

*J'aurais baisé l'Enfant Jésus,
Écouté le chant des anges,
Chantant bien haut ses louanges.*

LA-HAUT DANS LE CIEL...

(Vingt Noël's pour les enfants, Edit. Baconnière)

Pernette Chaponnière.

Là-haut, dans le ciel léger,
Luit une étoile nouvelle,
Et l'ange annonce aux bergers
Une étonnante nouvelle.
Ils quittent leurs moutons blancs,
Courent vers l'hôtellerie...
Bercez votre enfant, Marie,
Bercez votre enfant.

.

DANS LA PAUVRE BERGERIE

Dans la pauvre bergerie,
Voilà la Vierge Marie
Et voilà l'Enfant Jésus.
Que lui donnes-tu ?
Les mages au manteau d'or
Lui ont donné leurs trésors.
Les bergers lui ont donné
Un petit agneau frisé.
Le voilà, l'Enfant Jésus !
Que lui donnes-tu ?
Je lui donne un cœur d'enfant
Gentil et obéissant
Pour qu'il soit content.

PETITS TABLEAUX DE NOËL

(prose assonancée)

La lune s'est levée et regarde par la fenêtre
de l'étable.
Elle voit Joseph et Marie, elle voit les bêtes
qui dorment dans la maison
misérable.
Alors, elle se réjouit de se coucher
pour laisser le soleil les réchauffer.
L'enfant Jésus s'est réveillé le premier.
Il regarde les longues oreilles de l'âne
si douces
et voudrait bien les caresser !
Mais il ne peut les attraper !
Alors, l'âne très doucement se penche,
et les petits doigts roses du bébé touchent ses
oreilles.
Trois grands chameaux galopent dans la nuit ;
et sur leur dos, trois rois font un voyage.
Où vont-ils ainsi ? Qui les conduit ?

Pourquoi sont-ils partis de leur pays
 pour s'en aller dans un pauvre village,
 très loin ?
 Ils vont voir le petit Jésus qui rit
 dans le foin.
 Et là-haut, c'est l'étoile qui les conduit.
 Il fait tout nuit dans l'étable.
 On entend l'âne qui respire.
 On entend les souris qui fuient.
 On entend le bébé qui rit,
 parce qu'il a vu l'étoile.
 Une araignée avait tissé sa toile
 au-dessus de la crèche
 et le long de son fil de soie,
 elle était descendue pour voir dormir
 l'enfant Jésus.
 Elle avait eu pitié
 de ses pieds nus
 sans couvertures,
 et pour les réchauffer
 elle avait patiemment tissé
 autour de son corps endormi
 un fin voile de fils gris.
 Marie regarde son enfant,
 et lui sourit.
 Il est couché dans ses bras,
 il est roulé dans des draps
 pauvres
 Mais il a chaud
 Près du cœur de sa maman.

Berthe Manuel. (Tous droits réservés.)

DEUX SAYNÈTES DE NOËL

Les flocons de neige

Saynète écrite pour les enfants de cinq ans d'une classe enfantine.
 Les élèves représentent chacun un flocon de neige. On les costumera
 simplement d'un bonnet pointu en papier blanc, qu'on peut à la rigueur
 compléter par une tunique formée de deux serviettes blanches, retenues
 à l'épaule et drapés à la taille par une ceinture.

Les flocons entrent (si possible au son de la musique) et se placent
 en demi-cercle.

1er flocon. — Je suis un petit flocon de neige, j'ai traversé tout le
 ciel et me voici !

2e flocon. — Et moi aussi. J'ai tourné, j'ai dansé et je suis tombé
 sur la terre dure.

3e flocon. — Comme je suis content d'arriver ! J'ai fait un long
 voyage et je suis tout gelé.

4e flocon. — On m'a dit là-haut que j'avais bien de la chance de descendre sur la terre la nuit de Noël !

5e flocon. — Nous devons faire un beau tapis blanc : c'est la fête de l'Enfant Jésus.

6e flocon. — Voici encore des petits flocons. Comme ils se dépêchent !

7e flocon. — Le vent nous pousse. Sentez-vous, mes petits compagnons, comme il nous fait tourner et danser ?

(Les flocons dansent, au son d'une musique ancienne, puis :)

8e flocon. — Pendant que je descendais du ciel, le vent m'a jeté contre la lucarne d'une pauvre maisonnette ; j'ai regardé et j'ai vu...

9e flocon *(interrompant le 8e)*. — Oh ! petit flocon, raconte-nous ce que tu as vu, nous t'en prions !

8e flocon. — J'ai vu une étable toute sombre. Sur de la paille, un bébé était couché. Un bœuf et un âne soufflaient sur lui pour le réchauffer. Assis près de la crèche, Marie et Joseph regardaient l'Enfant en souriant.

10e flocon. — Oh ! comme je voudrais le voir !

11e flocon. — Et moi, le vent m'a poussé contre la fenêtre d'une belle église.

12e flocon. — Qu'as-tu vu, petit flocon de neige ?

11e flocon. — J'ai vu un sapin de Noël, des bougies de toutes les couleurs, des étoiles qui brillaient et des enfants qui chantaient. Ecoutez, mes petits amis, on entend leurs voix joyeuses :

Les élèves de six ans chantent :

« C'est Noël, c'est joli Noël,
Il neige, neige dans le ciel... »

(Paroles et musique de Pierre Alin)

pendant que les flocons de neige sortent en tourbillonnant.

I. Jaccard. *(Tous droits réservés.)*

LES BERGERS

Cette saynète peut être mimée par tous les élèves d'une classe enfantine ou semi-enfantine.

Les enfants sont costumés d'une façon pittoresque et simple, qui d'un fichu de couleur vive, qui d'un châle ou d'un foulard. Certains s'appuient sur un bâton, d'autres portent un panier, des fleurs, un jouet, des fruits, etc.

Pendant toute la scène, les petits acteurs se déplaceront, se pencheront vers leur voisin, se parleront à voix basse, afin que leur groupe soit vivant.

Chacune des répliques est donnée par un élève différent.

Un groupe isolé de cinq enfants s'avance vers les bergers.

L'un d'eux les interpelle :

— Hé les bergers et les bergères, où allez-vous ainsi ?

Un autre enfant du groupe isolé :

— Pourquoi ne gardez-vous pas vos troupeaux de moutons ?

Un autre :

— Ce n'est pas l'heure de partir en promenade !

Un des bergers :

— Ah ! mes amis, vous ne savez pas ce qui est arrivé ?

Un enfant du groupe isolé :

— Non, nous ne savons rien.

Les bergers et les bergères :

— Nous étions couchés, comme chaque nuit, près du feu.

— Et nous dormions tous.

— Tout à coup, une grande lumière a brillé dans le ciel et nous a réveillés.

— C'était très beau !

— Nous avons vu un bel ange qui nous regardait.

— Il avait mis une robe brillante.

— Et nous avons eu peur !

— Mais l'ange nous a dit : « N'ayez pas peur, car je vous annonce une bonne nouvelle ».

— Il nous a dit encore : « Il vient de naître à Bethléem un petit Enfant ».

— « Vous le reconnaîtrez à ce qu'il est emmaillotté et couché dans une crèche ».

— L'ange nous a dit aussi que ce petit Enfant deviendrait un grand Roi.

— Et qu'il aimerait les enfants.

— Bientôt, d'autres anges sont arrivés.

— Ils ont chanté de beaux cantiques.

— Ils disaient : « Gloire à Dieu ! »

— Ils répétaient surtout : « Paix sur la terre, bienveillance envers les hommes ! »

Nous aurions voulu toujours les entendre.

— Mais peu à peu le ciel est redevenu tout noir.

— Et nous avons pensé : « Allons à Bethléem ! »

— Allons voir le petit enfant !

— Regardez, nous lui portons chacun un cadeau.

Un enfant du groupe isolé :

— Que lui donnerez-vous ?

Les bergers et les bergères :

— Moi je lui porte le plus petit agneau de notre troupeau.

— Et moi, j'ai cueilli des jolies fleurs que je poserai sur la crèche.

— J'ai pris avec moi un pot de notre meilleure crème.

— Et moi, une corbeille de pommes.

— J'ai rempli un panier de noix.

— J'ai vite été chercher un rayon de miel !

— Il n'aura pas froid cette nuit : je lui porte un peu de paille.

— Allons, les bergers, en route !

— Avant de continuer, si nous chantions, voulez-vous ?

Tout en se retirant les bergers chantent :

« Où t'en vas-tu ? »

(Noël Nouvelet)

OU T'EN VAS-TU ?

Auxois

Assez rapide ♩ = 160

Où t'en vas-tu donc si vite, Mon pe-

les notes d'accompagnement détachées jusqu'à la fin

- tit Pier - rot? Courre courre aussi Ja - net.te, Laisse tes a - gneaux, Courre

courre aus.si Ja - net.te Lais.se tes a - gneaux

Oh! Oh! Oh! Oh!

fort

2

3

Un enfant plein de lumière
Est né cette nuit
Sur un peu de paille fraîche
Dans un vieil abri.

} bis

Jacquot apportait un lièvre
Qu'il avait nourri
Toinot une jeune chèvre
Jeannot quelques fruits

} bis

4

Et les autres ont fait de même
Et les fleurs des prés ;
Pierre un petit pot de crème
Et moi à peu près.
Laisse tes agneaux Janette
Laisse tes ageaux.
Oh !... etc.

{ Reprendre les quatre premières mesures et les enchaîner directement jusqu'à la Coda.

Chants

OUVRAGES A CONSULTER

- Noël Nouvelet. (*Rouart, Lerolle et Cie, Paris.*)
 Pour l'arbre de Noël de nos petits enfants. (*Musique d'Henry Gagnebin, paroles d'Henry Spiess.*) Edit. Fœtisch.
 Vieilles chansons du pays romand. 2me cahier. (*Recueillies par A. Ros-sat.*) Edit. Fœtisch.
 Chants religieux. Jaques-Dalcroze.
 Le sommeil du petit Jésus. Jaques-Dalcroze. Edit. Fœtisch.
 Mystère de Noël. Angèle Porta. (*Edit. sans piano, fr. 1.—.*) Fœtisch.
 Laissez-moi chanter mon bonheur. Jaques-Dalcroze.
 Six chansons de Noël. Laure Choisy.

Récit :

Le vieux peuplier. (*Conte de Noël.*) Jolis contes N.P.C.K.. 2me volume.

Travaux manuels :

Coffret aux trésors. Mlles Marcet et Pfeiffer. (*Prix fr. 3.15.*)

NUIT DE NOËL

(*Texte à chanter sur la mélodie du No 90 de «Chantons», recueil de chants pour les éccles du Jura bernois et page 194 de « La Chansonnaie »*)

Henri Devain.

1

2

<p><i>Dans la nuit calme et sereine, Les bergers dorment dans la plaine ; Tout à coup, De partout, On entend les anges : « Un petit enfant adorable Vient de naître en une étable ; Sans tarder, O bergers, Chantez ses louanges ! »</i></p>	<p><i>Cependant, en ces parages, L'astre d'or a conduit les Mages. Apportant A l'enfant Des trésors sans nombre ; Les chameaux marchent en silence, Et leurs têtes se balancent, Dieu conduit, Dans la nuit, Leurs très lentes ombres.</i></p>
---	---

3

*Quand ils sont devant la crèche
 Où le bœuf doucement Le lèche,
 Incliné,
 Prosternés,
 Ils prient et l'adorent.
 Et Jésus, malgré son jeune âge,
 Regardant bergers et Mages,
 Pousse un cri
 Puis sourit
 A ceux qui l'implorent.*

RECTIFICATION

Dans l'article **quatre mois après**, lire en fin d'article : *lutte sourde ou ouverte* à la place de *sourde ouverte* (*Educateur No 42*).

Nous voici!

apporte chaque mois à ses jeunes lecteurs des articles variés qui touchent à tous les domaines de la vie.

Nous voici!

est une lecture qui instruit,
ouvre l'esprit et le cœur,
distrait sainement ses jeunes abonnés et leur suggère des activités intéressantes.

Nous voici!

Revue coopérative pour la jeunesse.
Abonnement: Fr. 3. — par an. Chèques postaux V 31 Bâle.

Important! En souscrivant immédiatement un abonnement pour 1947, on reçoit gratuitement les numéros d'octobre, novembre et décembre et on peut prendre part **au grand concours** d'automne, destiné aux abonnés de moins de 20 ans (135 fr. de prix).

Carlo Jeanrenaud

NUITS BLANCHES

L'ascension d'un être qui souffre

A Bienne, aux ÉDITIONS DU CHANDELIER. Fr. 3.90. Chèques post. IVa 2411

La craie conique en 12 couleurs vives qui ne tache pas les doigts. Livrée dans nos nouveaux emballages sans sciure et protégée contre la poussière.

**PLÜSS-STAUFER SA
OFTRINGEN**



AUX
EDITIONS MERMOD

MON-REPOS 10

LAUSANNE

paraît fin novembre
un ouvrage qui constitue le cadeau rêvé pour les éducateurs :

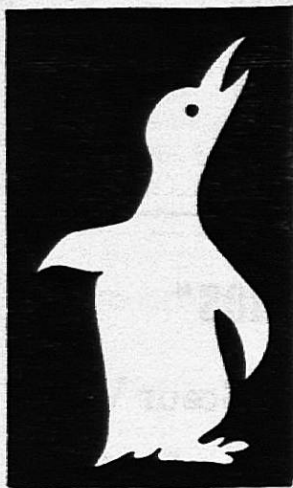
ANDRÉ BONNARD

LES DIEUX DE LA GRÈCE

ouvrage couronné par la fondation Schiller

réédition remaniée avec une nouvelle illustration entièrement
classique et en grande partie inédite.

Un volume format 17 x 23, 40 planches, titres dessinés, papier
vélin blanc, tiré à 2000 ex. numérotés, l'exemplaire Fr. **15.—**.



Pinggi

L'histoire
merveilleuse
d'un pingouin
tout blanc

par Hans et Marguerite Roelli

Adaptation française par

Jean-Louis Clerc

12 pages de texte
12 planches
en couleurs
2 pages : « Le
Chant de Pinggi »
4 cartes postales
à peindre
Frs **5.50**

*Une des adaptations de l'allemand les plus réussies
que nous ayons vues.* Gazette de Lausanne

*Si j'étais gosse, je tapisserais ma chambre de ces
illustrations.* Claude Schubiger

Maison d'Editions Inter Verlag S. A., Zurich

Nouvelles éditions
dans la Collection illustrée pour la Jeunesse

COOPER (F.): Oeil-de Faucon et le Tueur-de-Daims

Un volume in-8 carré, dessins de A. Matthey dans le texte,
relié avec couverture en couleurs **Fr. 5.—**

Les histoires de Peaux-Rouges auront toujours leurs lecteurs. On trouvera ici deux récits palpitants de vie et d'épisodes dramatiques. Le loyal chasseur Oeil-de-Faucon y joue un rôle capital dans les luttes sournoises sans cesse engagées entre les habitants de la forêt américaine.

EPUY (M.): La petite princesse

Un volume in-8 carré, dessins de R. Guinard dans le texte,
relié avec couverture en couleurs **Fr. 5.50**

Une fillette qu'un vieux comte charge les gardiens de sa propriété d'élever est la mystérieuse vedette de ce livre charmant. Est-elle vraiment princesse, comme elle le prétend? L'auteur ne donne la clé de l'énigme qu'à la fin du roman où s'entremêlent les scènes tendres et mouvementées.

... et dans la Collection „Jeunes Filles“

GAGNEBIN (S.): Lil - Plus jamais - Pour elle - Sœur Vic

Chaque volume in-16, relié avec couverture colorée . . . **Fr. 4.50**

Ces romans gardent toute leur fraîcheur et leur charme. Ils ont un thème commun, celui de la bonté et de la fidélité envers soi-même qui triomphent des amertumes de la vie et assurent le vrai bonheur.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

É D U C A T E U R

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 9.— ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

ROLENS MEUBLES

GRAND-PONT 18 LAUSANNE

STUDIOS
SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER

*Qualité éprouvée
Prix avantageux
Choix énorme*

Facilités de paiement
aux meilleures conditions

5 % d'escompte au Corps enseignant
vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

324

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine

LE BUDGET doit être équilibré...

MUTUELLE

VAUDOISE ACCIDENTS

Par l'intermédiaire de la Société Pédagogique Vaudoise, vous vous assurez très avantageusement contre les accidents auprès de l'Assurance Mutuelle Vaudoise, Lausanne.

DEMANDEZ
CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS à

M. Pierre JAQUIER, instituteur à GIVRINS (Vaud)



LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard

Et Cie S.A.

nouveautés
Lausanne

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1947-1948

LUNDI 14 AVRIL 1947

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **30 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e à condition de subir avec succès, le 14 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re} :
14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE
UN AN DE PLUS
POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

Grandir et travailler

L'enfant d'aujourd'hui se prépare à être l'homme de demain. Or, toutes ses forces sont accaparées par la croissance et l'étude. Il doit non seulement grandir mais aussi travailler et cela explique la fatigue qui se manifeste à cet âge.

Pour fournir ce double effort, la nourriture habituelle ne suffit pas toujours. La plupart du temps un aliment d'appoint s'impose.

Parents soucieux de l'avenir de votre enfant, donnez-lui matin et soir 2 à 3 cuillerées à thé d'**OVOMALTINE** dans sa tasse de lait sucré à volonté.

En période de croissance et d'étude, l'**OVOMALTINE** apporte au jeune organisme le supplément de force qui lui est indispensable pour se développer comme il se doit.

OVOMALTINE

aide à grandir et à travailler

En vente partout
à Fr. **2.75** et Fr. **4.40** la boîte

Dr A. WANDER S. A., BERNE